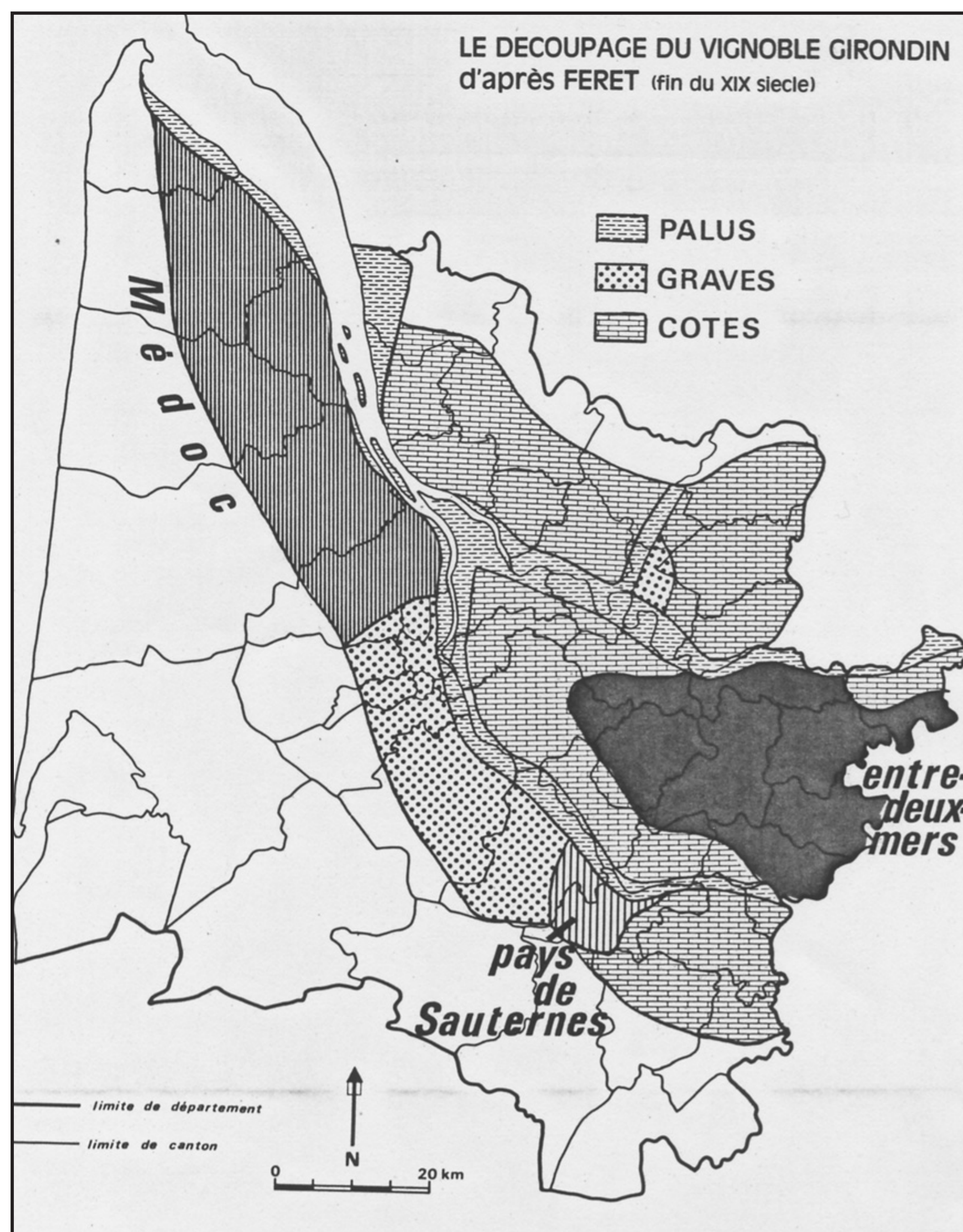


Géographie du vignoble aux XIX^e et XX^e siècles

La naissance du vignoble contemporain

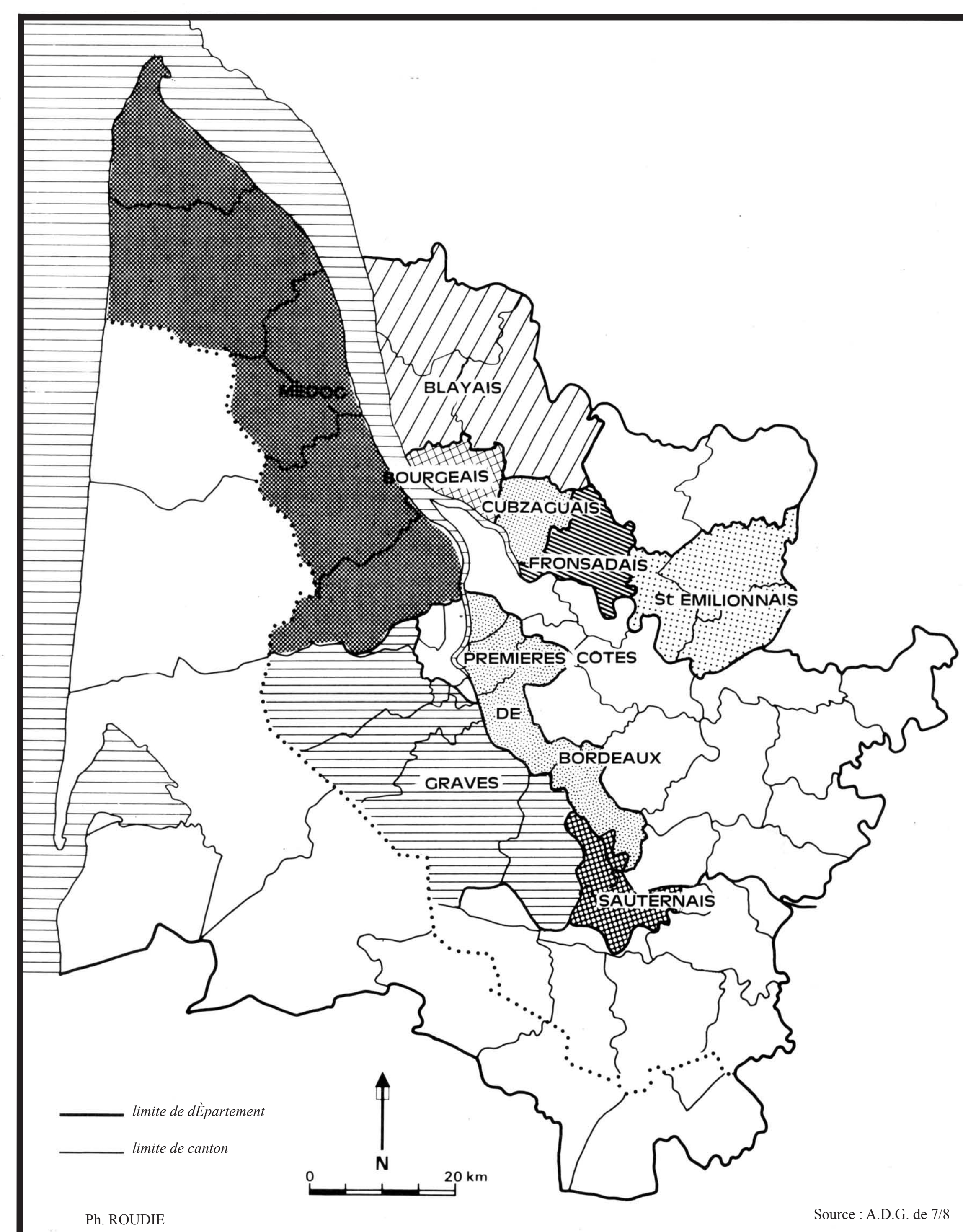


Le découpage du vignoble girondin d'après Féret (fin XIXe siècle)

La première moitié du 19^e siècle fut avant tout celle de la reconstruction d'une économie traumatisée par les périodes révolutionnaire et impériale. La seconde, avec le retour du libéralisme mais aussi la conquête du marché national grâce au chemin de fer, fût d'abord celle de la prospérité et de l'essor du vignoble.

Aux grands domaines hérités de l'ancienne aristocratie parlementaire en Médoc,

Graves du nord et Sauternais, se juxtaposaient une viticulture paysanne déjà fortement spécialisée en Libournais, Blayais-Bourgeais et sur les coteaux de rive droite de la Garonne. Le pilier du système restait le classement qui encadrait les négociations producteurs – négociants. Il fut officialisé par le classement de 1855 toujours en vigueur.



Deuxième proposition de délimitation de la région de Bordeaux en 1907 par la Commission Cazeaux-Cazalet

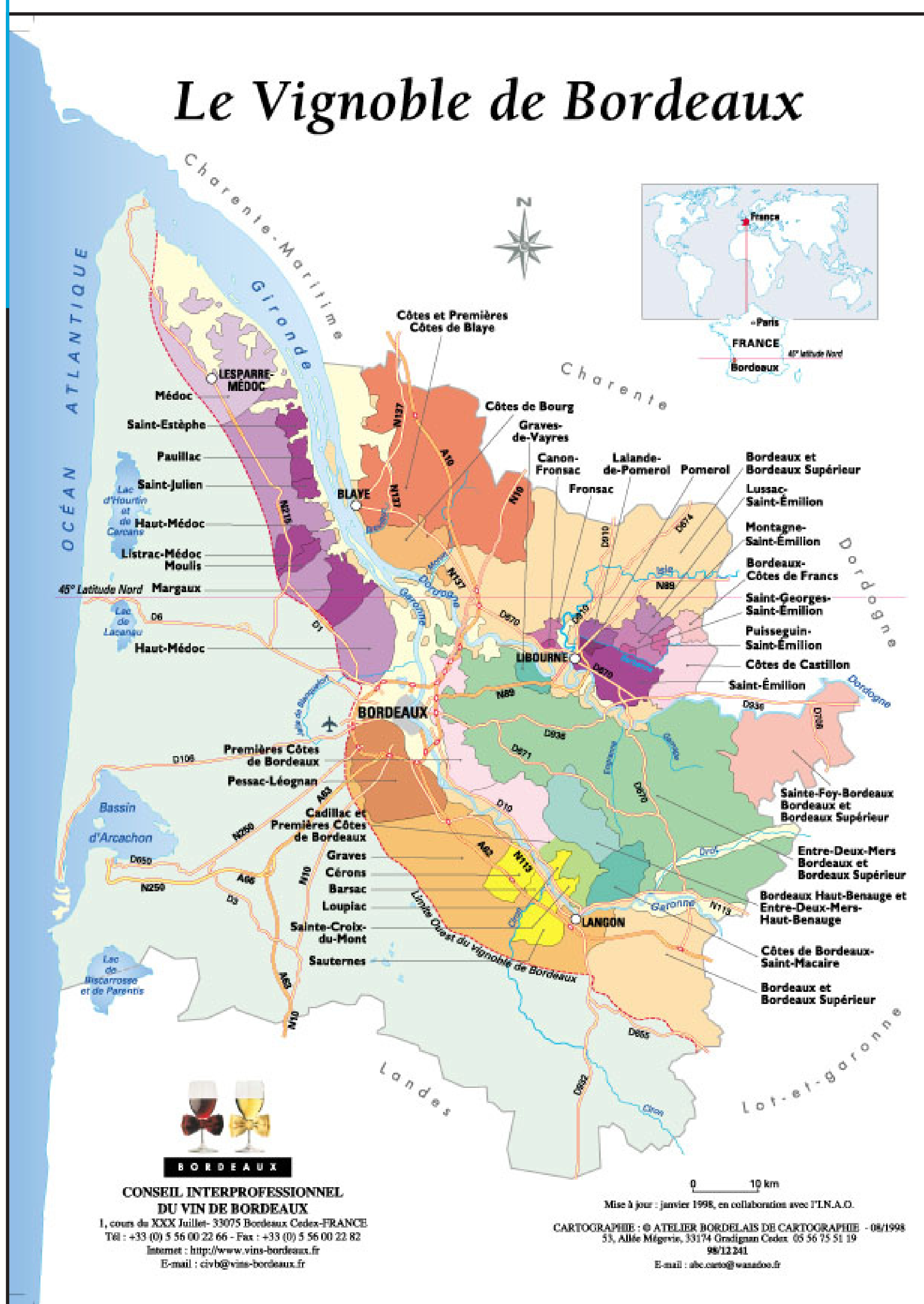


Géographie du vignoble aux XIX^e et XX^e siècles

La mise en place des AOC (appellations d'origines contrôlée)

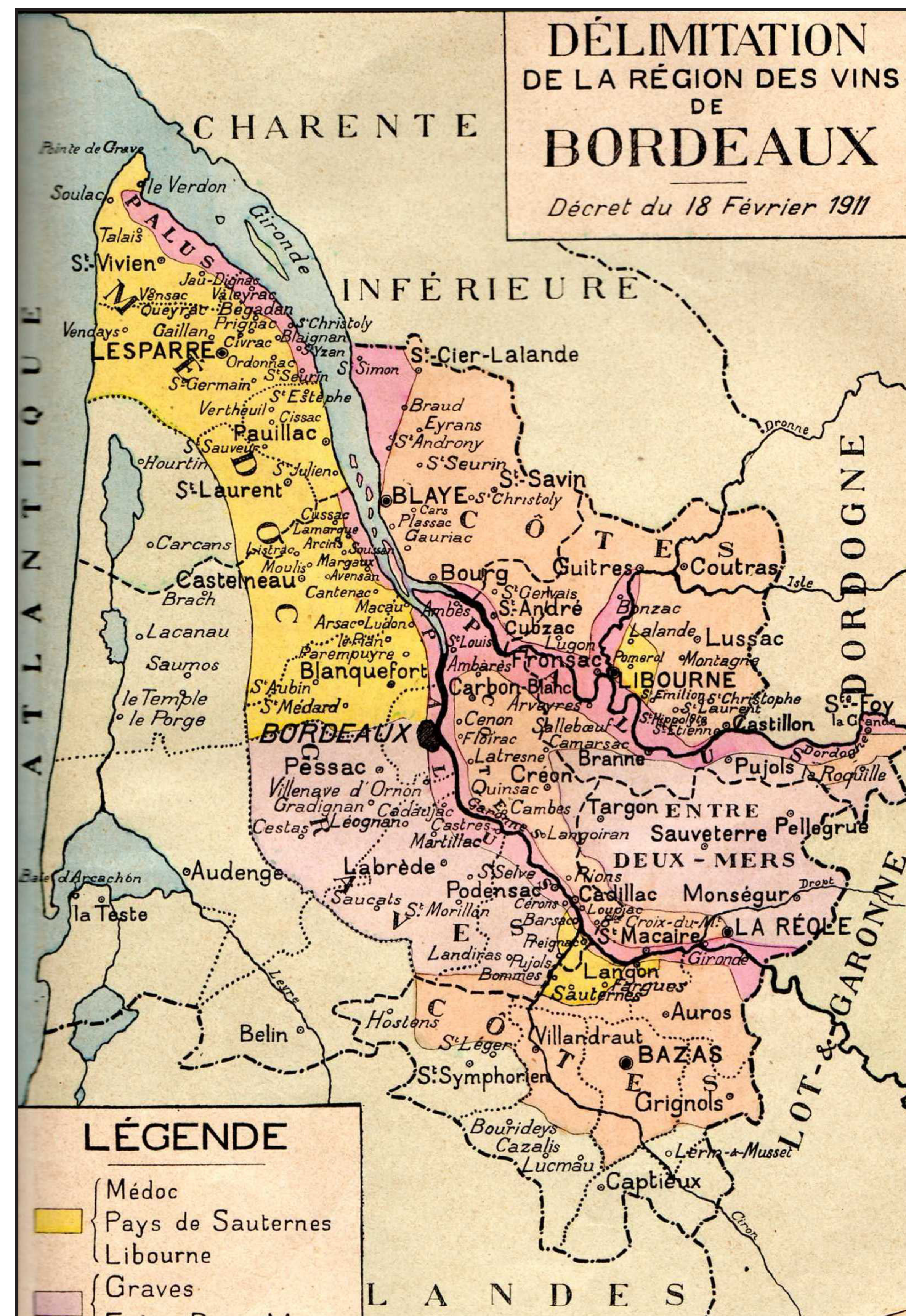
La prospérité fut de courte durée et, plus que l'oïdium rapidement maîtrisé, le phylloxéra se traduisit à partir de 1870 par une nouvelle période de difficultés. Une profonde restructuration viticole suivit provoquant un agrandissement des exploitations.

Plus encore de nouvelles pratiques culturelles entraînèrent une augmentation de la production. Celle-ci déclencha à son tour une grave crise de surproduction liée à la réorganisation du vignoble, au développement de la concurrence, mais aussi exacerbée par les fraudes.



Cette crise ne fut pas seulement bordelaise et ses conséquences sociales furent telles qu'elles imposèrent l'intervention déterminante de la puissance publique.

Celle-ci transforma de façon profonde l'environnement du système « bordelais » et la gouvernance du vignoble. Ce furent les lois viticoles du début du 20^e siècle. Elles devaient être suivies de bien d'autres. L'ensemble aboutit à la constitution d'une véritable politique publique et à la mise en place d'une réglementation plus stricte de la production comme de la commercialisation avec l'instauration des AOC.



Représentation des terroirs du Bordelais en 1911 (éditions Féret)

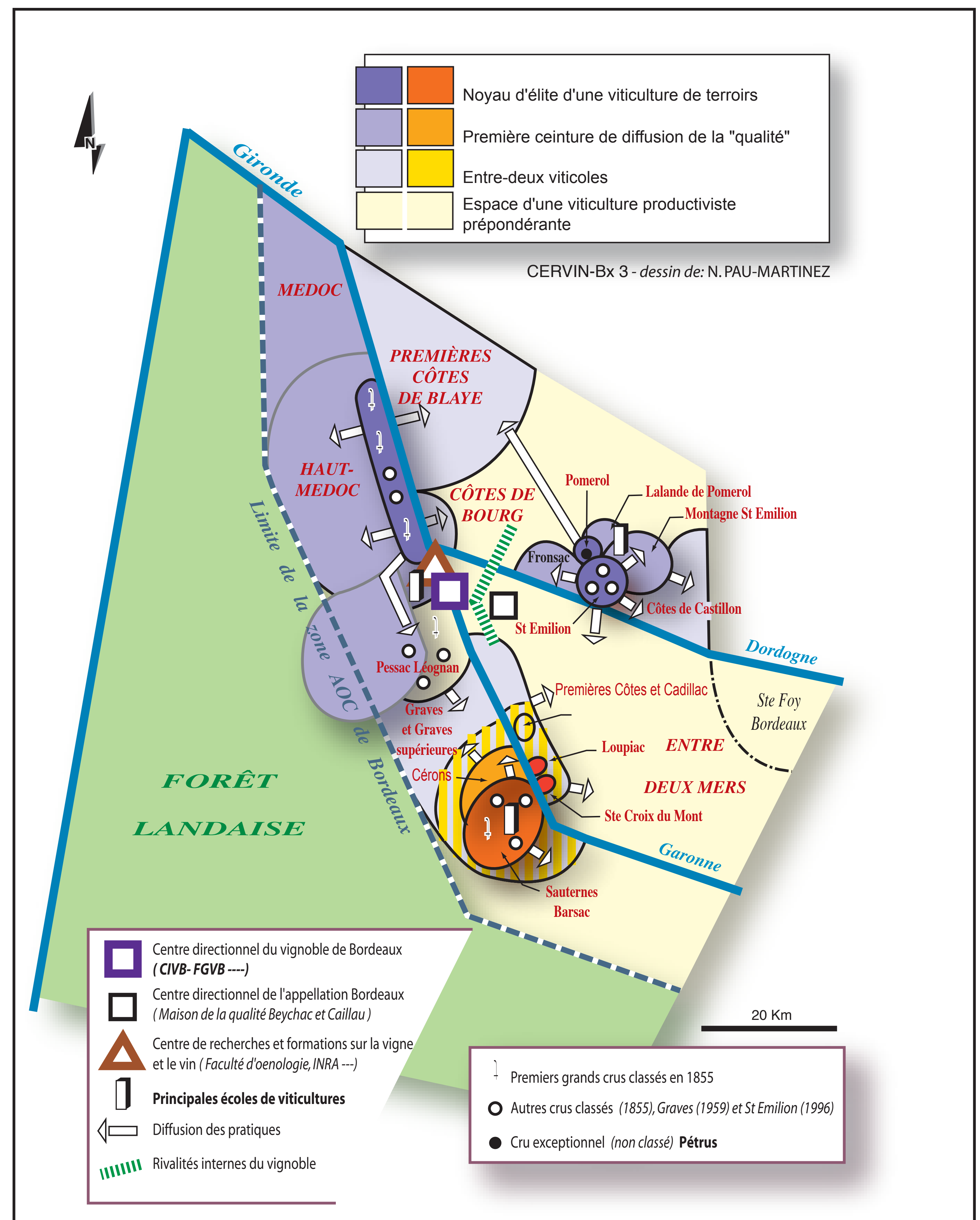
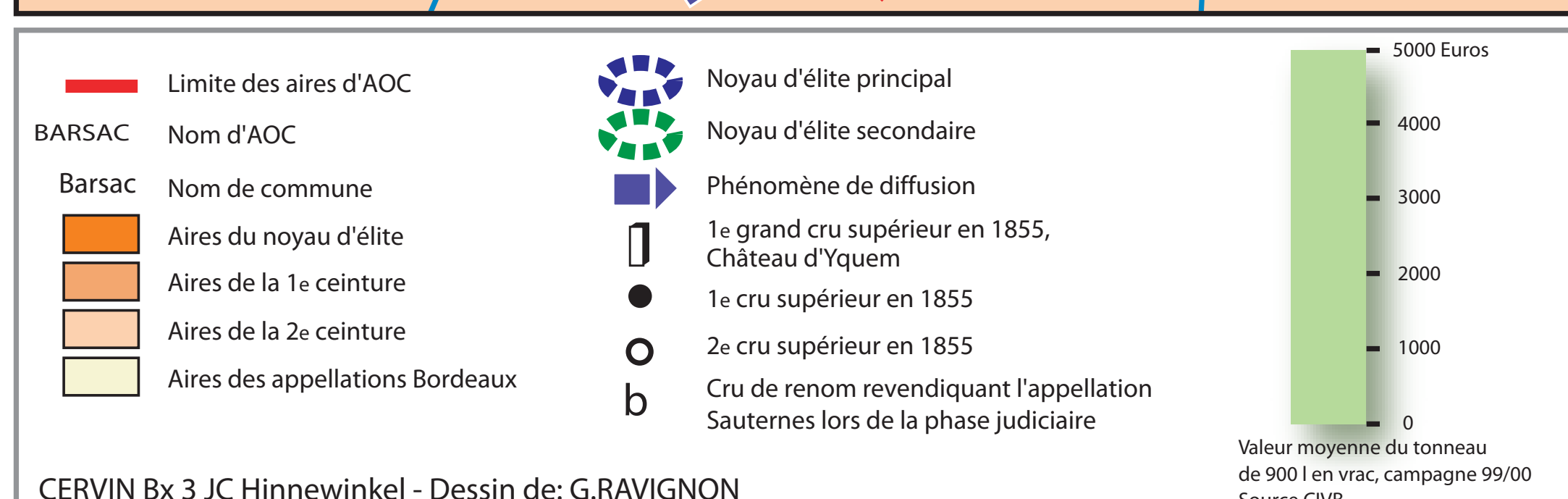
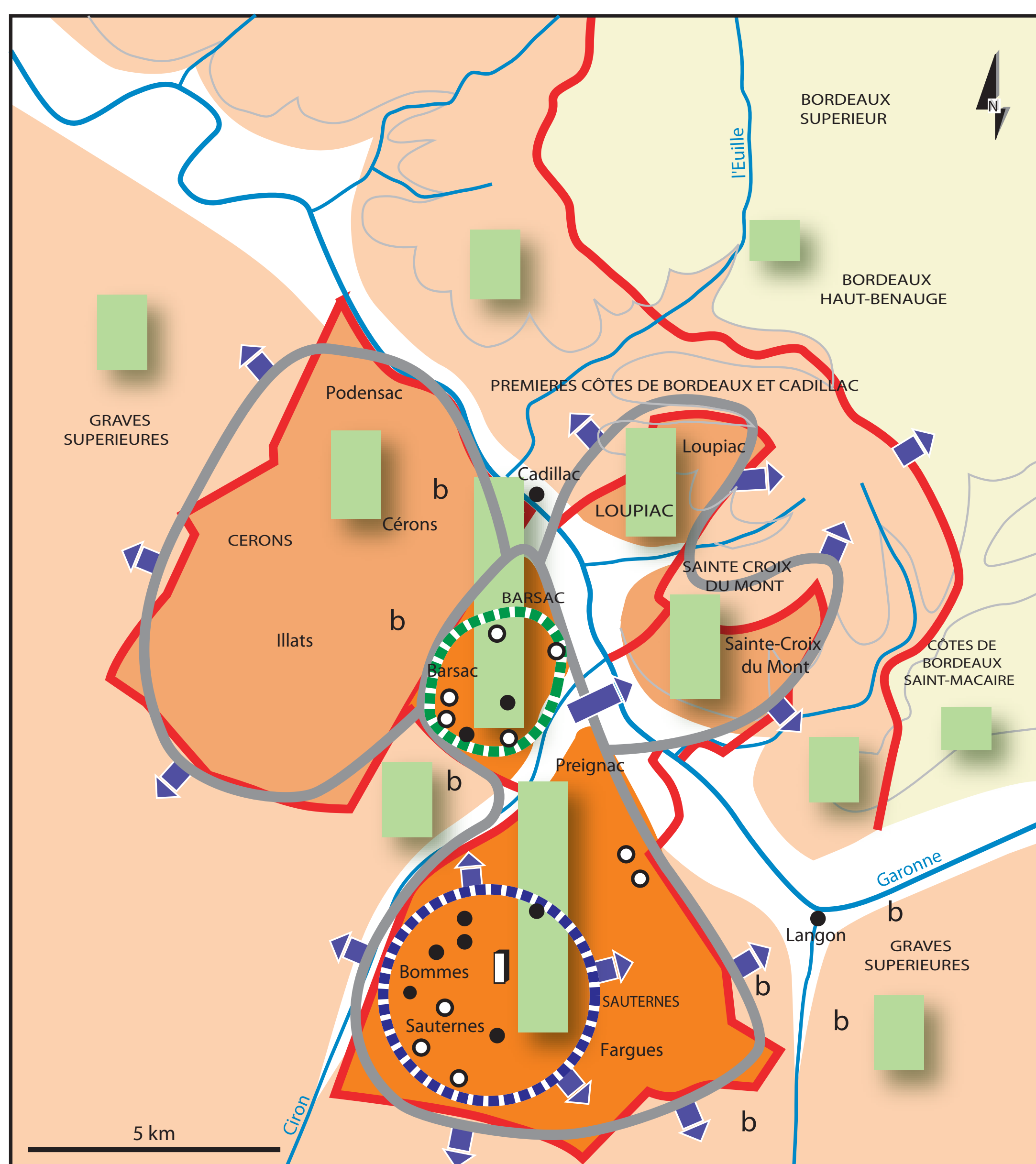
Géographie du vignoble contemporain

Le vignoble de Bordeaux aujourd'hui

UN VIGNOBLE COMPLEXE,
DES TERROIRS BIEN PERSONNALISÉS

Plus que jamais le vignoble de Bordeaux est un vignoble complexe, tant par la diversité des vins produits que par celle des organisations de toutes natures qui le structurent. Il s'en suit une extraordinaire palette de terroirs bien identifiables, à la personnalité affirmée, fruit du travail séculaire de tous les acteurs de la filière.

UN VIGNOBLE STRUCTURÉ
AUTOUR DE TROIS NOYAUX D'ÉLITES



Structuration spatiale du vignoble girondin au seuil du 3^{ème} millénaire.

Trois pôles viticoles ou « noyaux d'élites » arment une charpente complexe où les vins rouges ont largement supplanté les vins blancs dans le dernier quart du 20^{ème} siècle. (JC Hinnewinkel, *Les terroirs viticoles : origines et devenir*, Féret, 2004)

Le noyau d'élites des grands vins blancs

Centré sur la confluence entre la Garonne et le Ciron, les vignobles de vins blancs liquoreux du Sud du Bordelais sont structurés autour du « noyau d'élite » que constitue le Sauternais avec ses crus classés en 1885. Ceux-ci sont les héritiers des grands domaines générés aux 17^{ème} siècle par la « Révolution de la qualité ». (JC Hinnewinkel, id.)

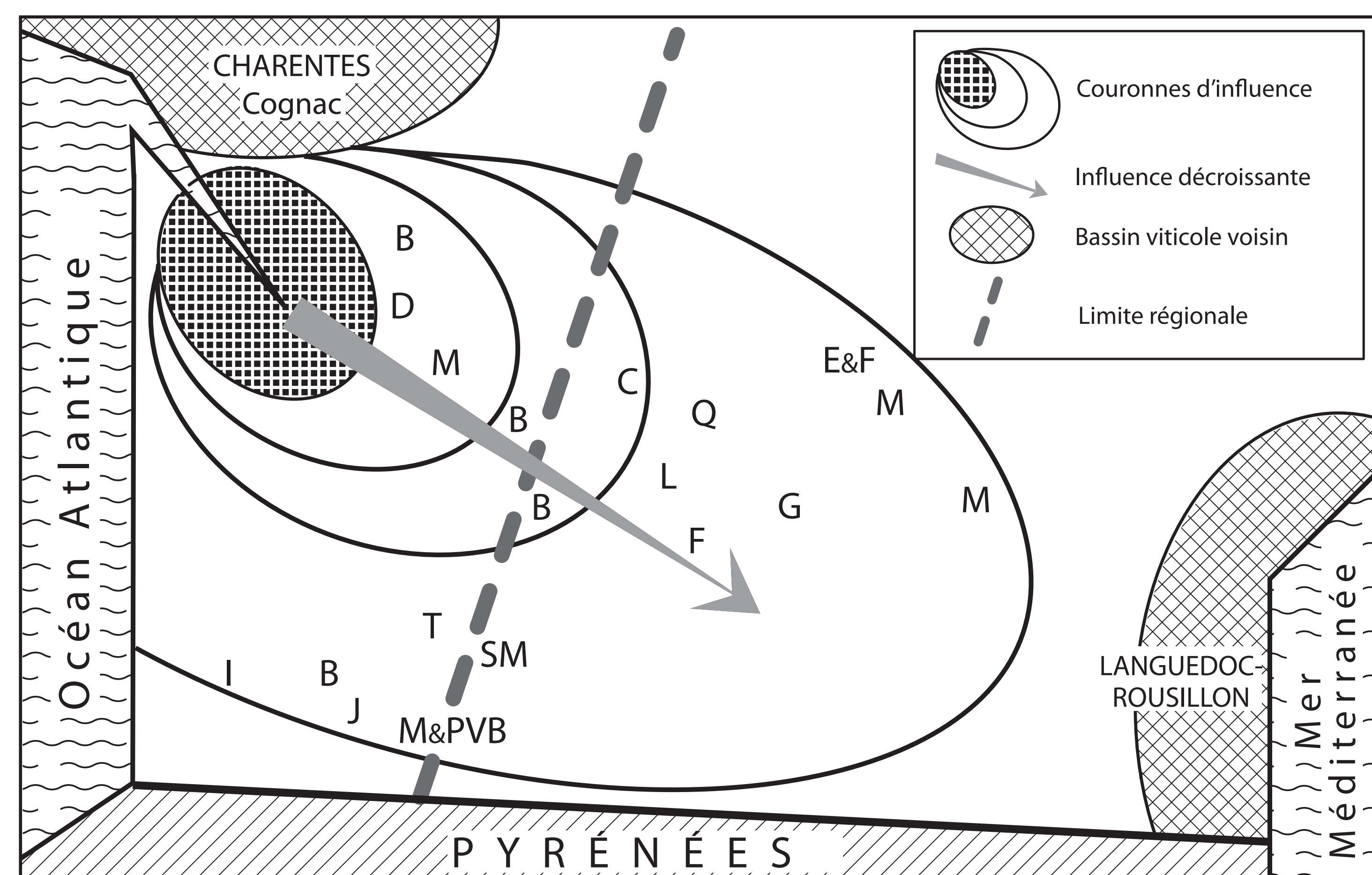


Géographie du vignoble contemporain

Quel vignoble pour l'Aquitaine ?

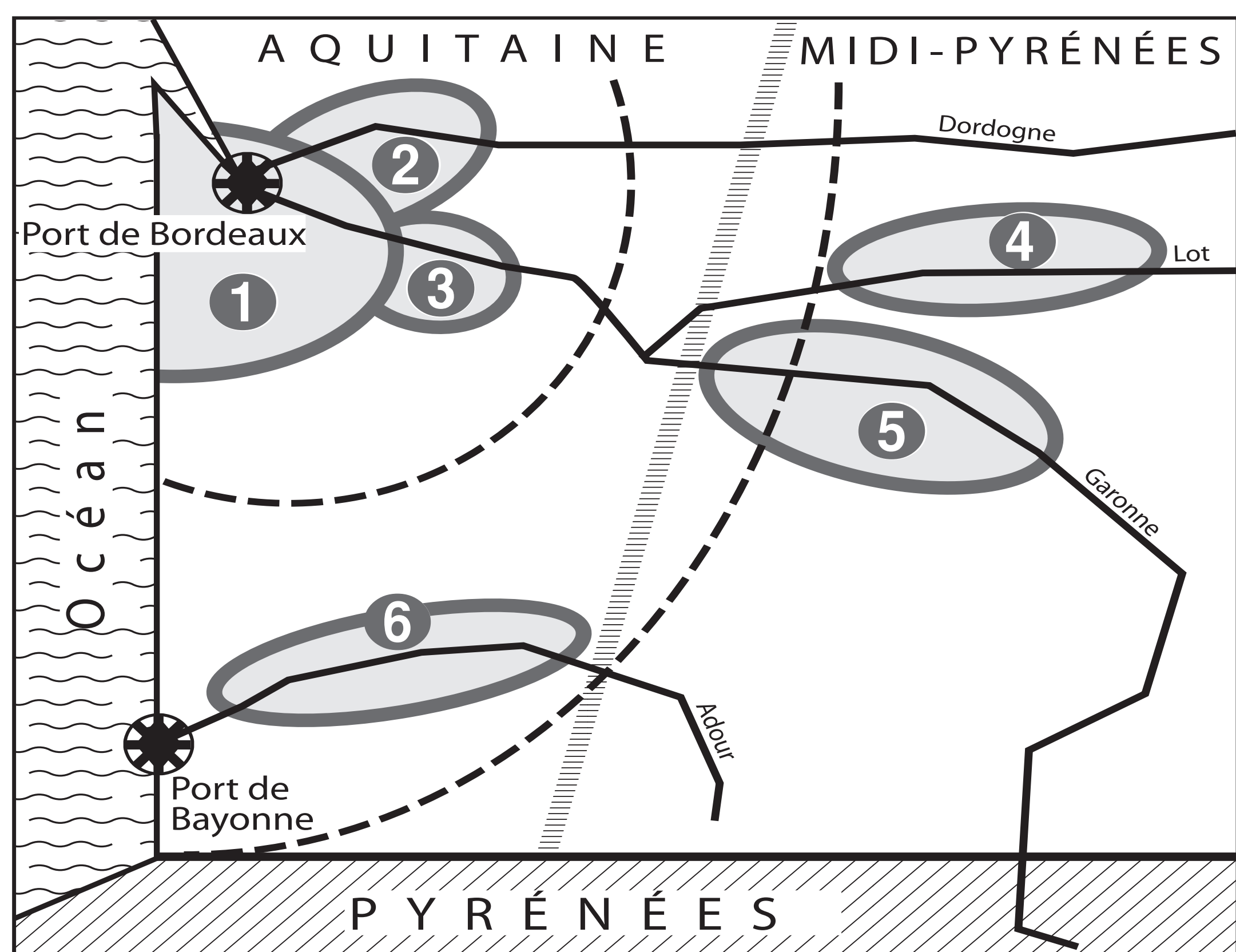
La vigne est omniprésente en Aquitaine mais le seul vignoble bordelais recense à lui seul plus des 5/6 ème du total.

Le vignoble du Sud-Ouest, entre la vision d'une entité géographique confuse et celle d'une organisation spatiale sous une influence bordelaise, proposée ci-contre.



Conception : Hélène Douence, réalisation : Monique Morales, SET-UPPA.

Hélène Douence, Université de Pau et des Pays de l'Adour, in *Images des Vins d'Aquitaine*, MSHAquitaine, à paraître.



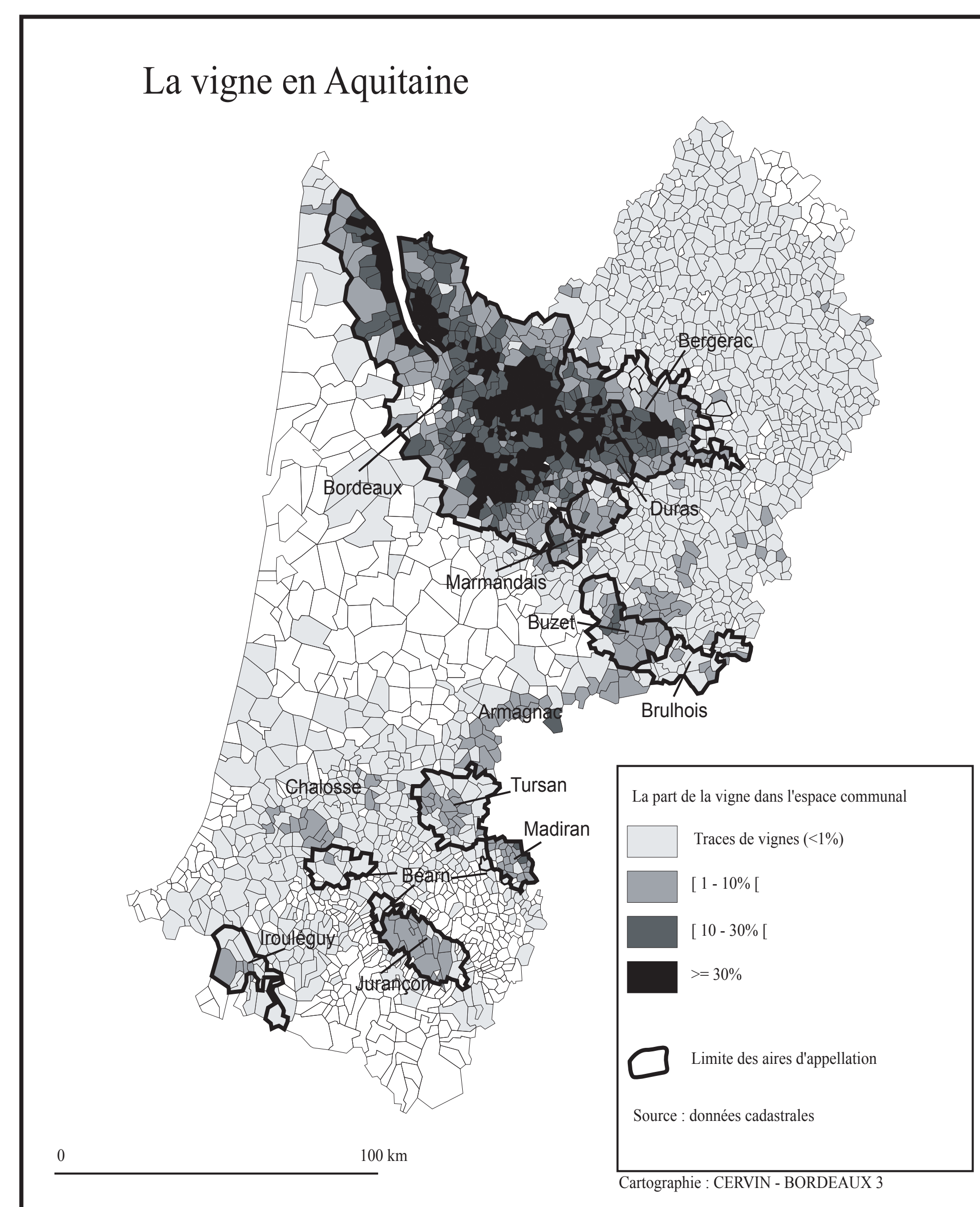
Infographie : Monique MORALES, UPPA - IRSAM

- 1 Vignobles bordelais
- 2 Vignobles du bassin de la Dordogne
- 3 Vignobles du bassin de la basse Garonne
- 4 Vignobles du bassin du Lot
- 5 Vignobles du bassin de la moyenne Garonne et du Tarn
- 6 Vignobles du bassin de l'Adour

Carte 1 : Représentation commune de l'organisation des A.O.C. viticoles dans le sud-ouest de la France

Colette Ducourneau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, in *Images des Vins d'Aquitaine*, MSHAquitaine, à paraître.

L'organisation des AOC dans le Sud-Ouest : une multitude de petits territoires vitivinicoles héritages des vignobles du « Haut-Pays » bordelais médiéval



Cartographie : CERVIN - BORDEAUX 3



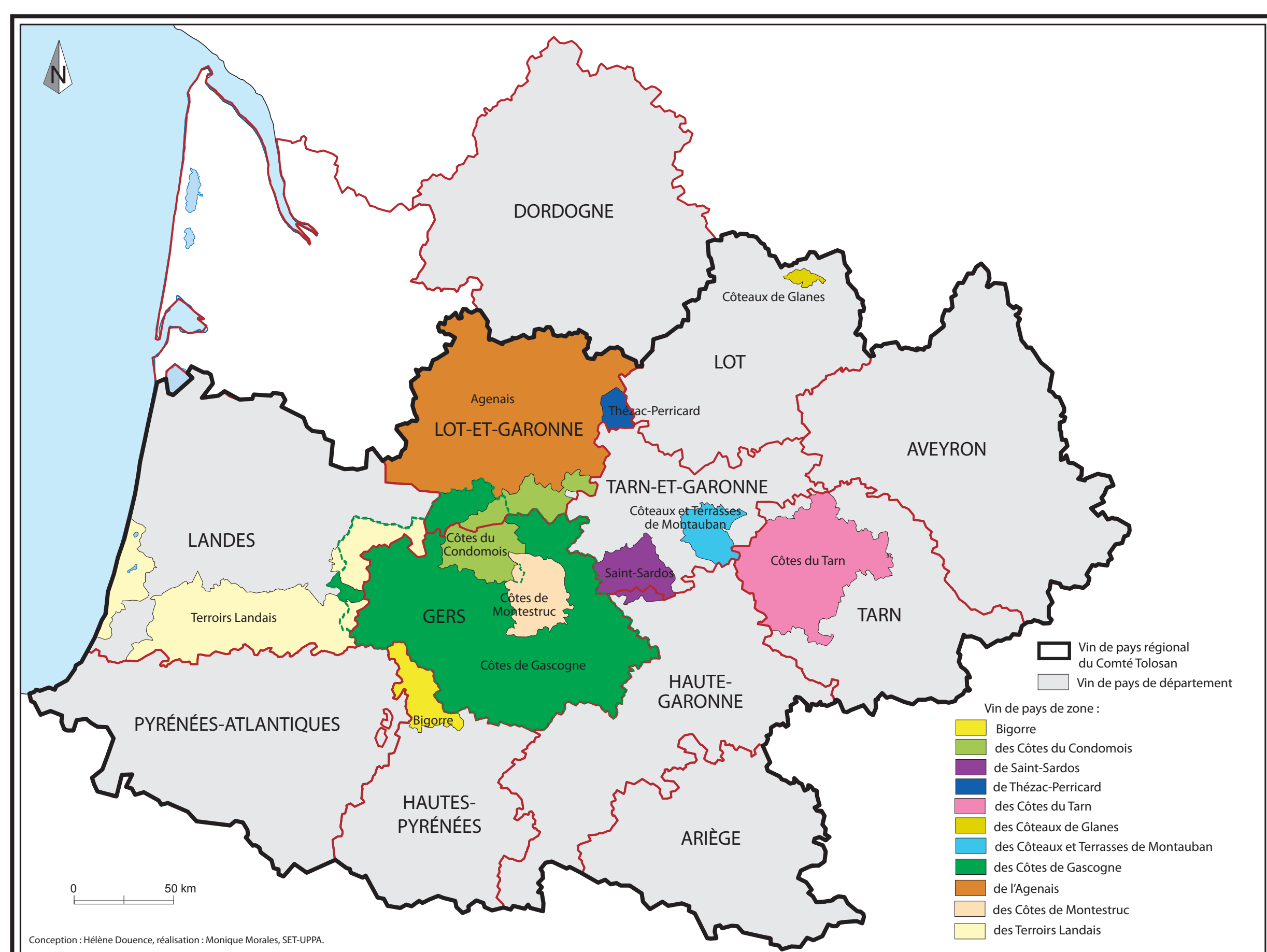
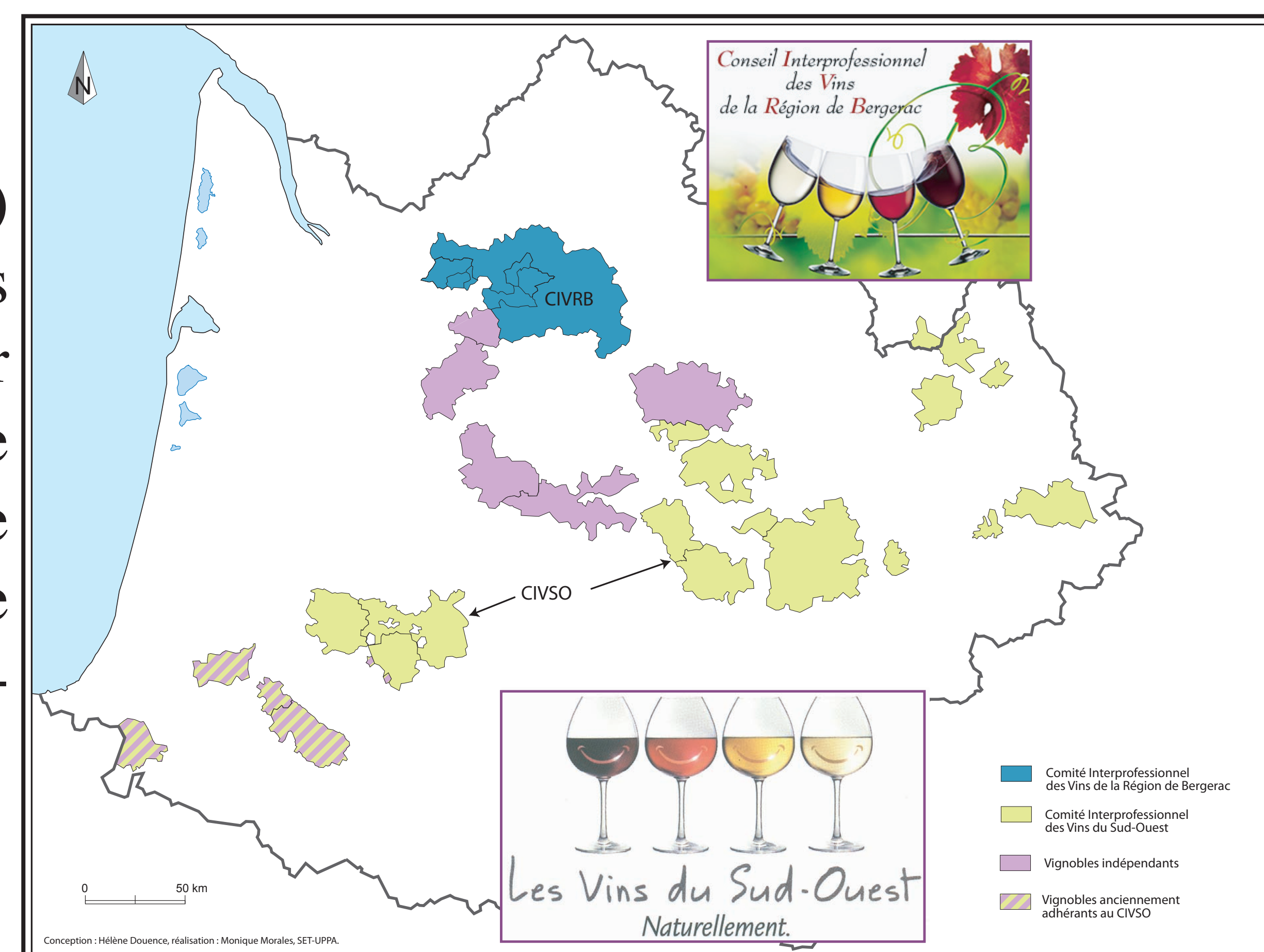
Géographie du vignoble contemporain

Quels territoires pour quelle organisation ?

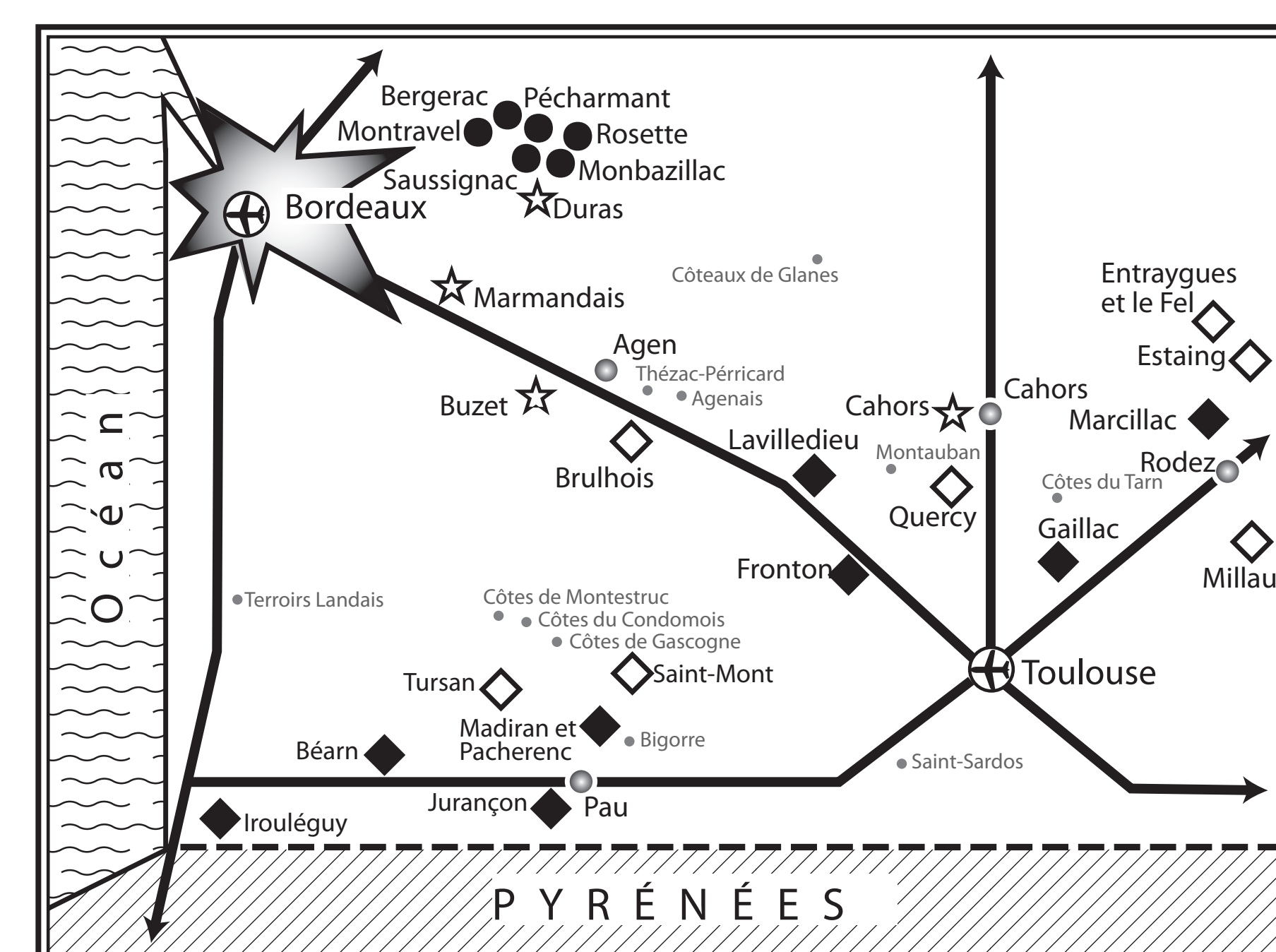
Le Bassin aquitain ou Sud-Ouest géographique, autrefois divisé entre « Haut » et « Bas » Pays, est partagé aujourd'hui en deux bassins de production : « Bordeaux-Aquitaine » regroupe Bordelais, Bergeracois, Marmandais, Dura-cois et Buzet ; « Sud-Ouest » associe les vignobles de la région Midi-Pyrénées à quelques vignobles aquitains.

Le Comité interprofessionnel des vins du Sud-Ouest (CIVSO) regroupe aujourd'hui 13 appellations (les 3 AOC des Pyrénées Atlantiques, Jurançon, Irouléguay et Béarn, venant de quitter la structure). Cette entité interprofessionnelle joue la carte de l'identification géographique en utilisant explicitement le terme de Sud-Ouest et inscrit son empreinte géographique de manière transversale, à cheval sur les deux régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

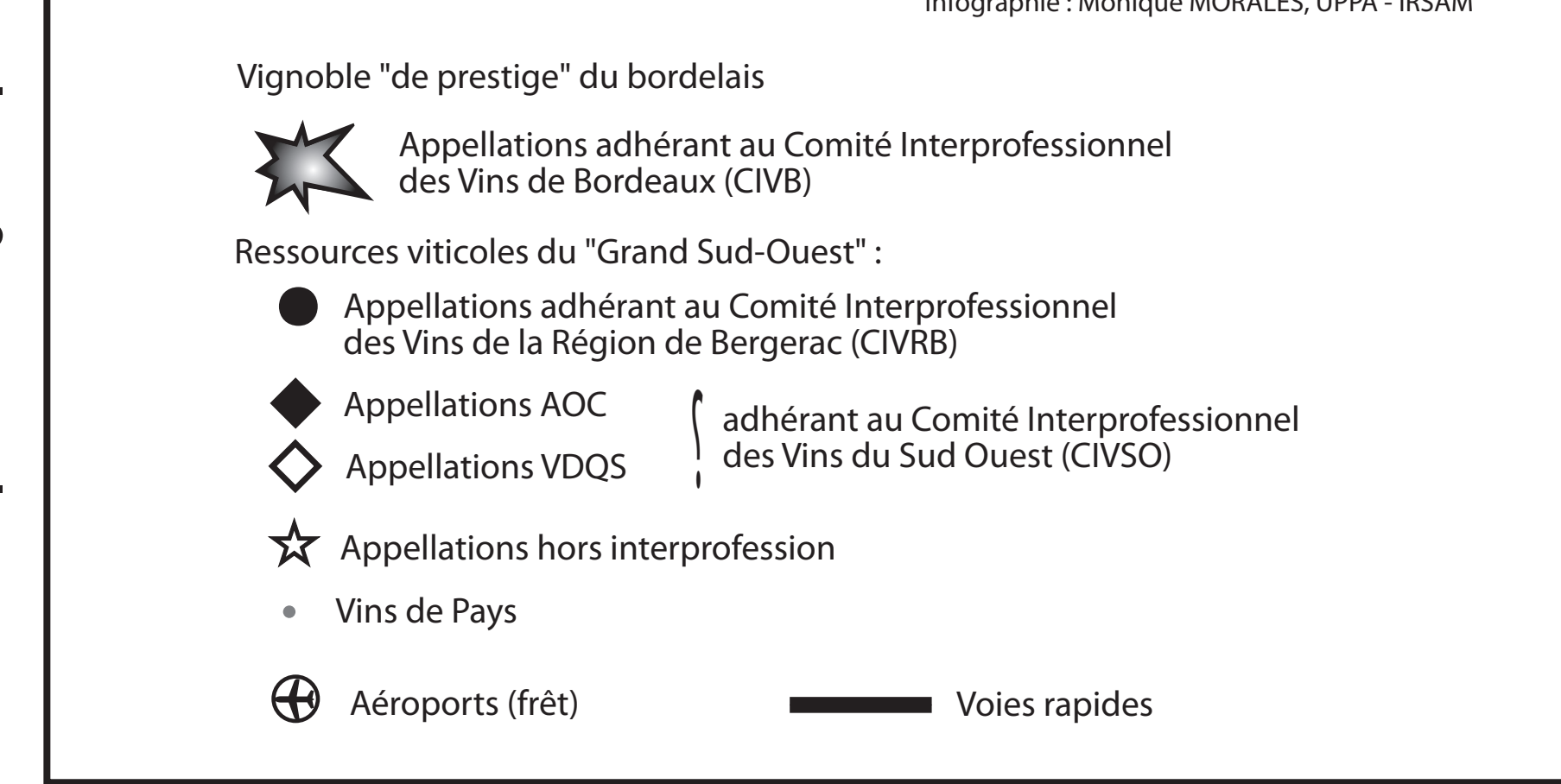
(Hélène Douence, id.)



En plus des AOC et AOVDQS, nombreux vignobles produisent des vins de pays, souvent sur les mêmes espaces que les AOC ou AOVDQS. (Hélène Douence, id.)



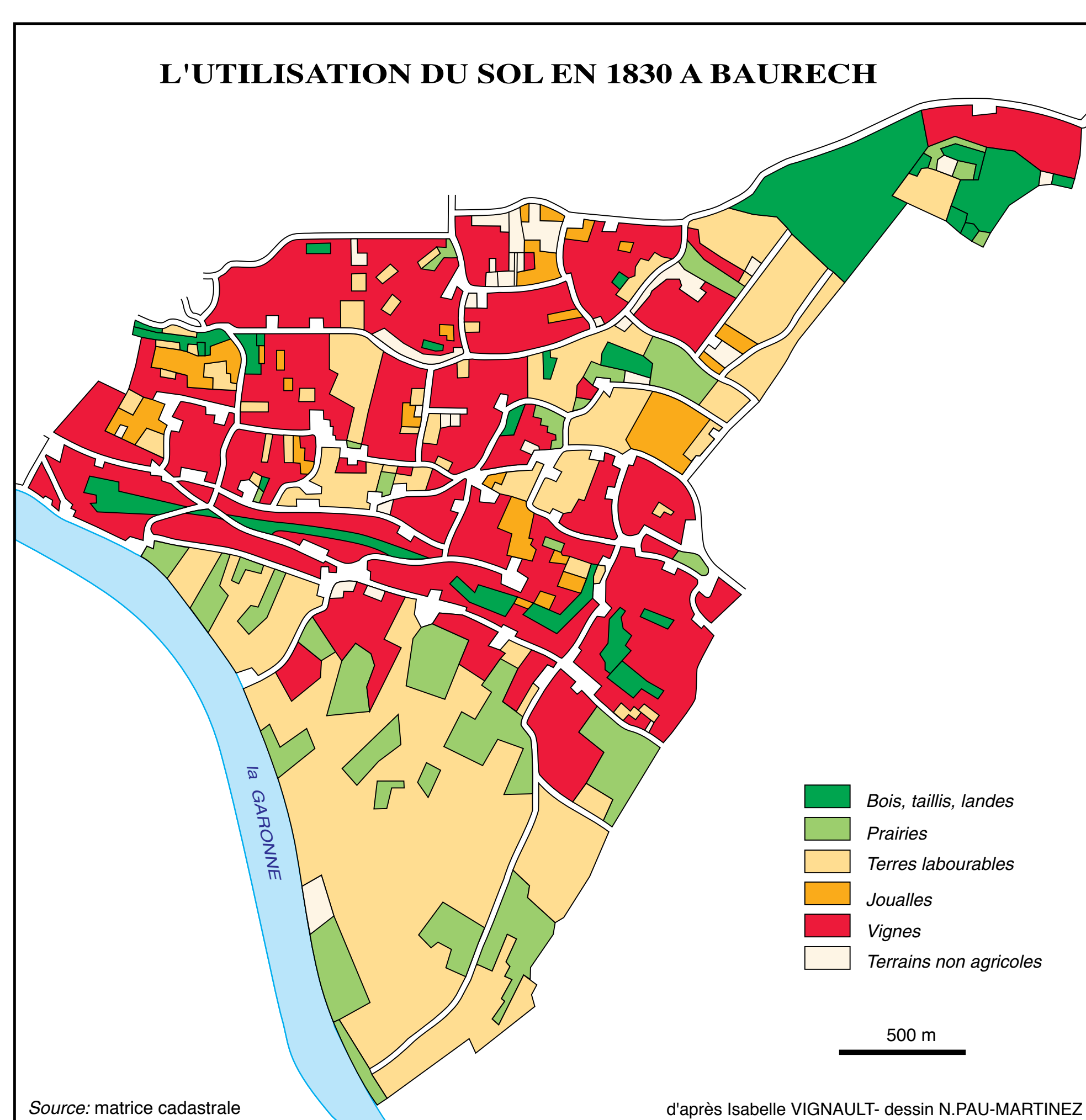
Vignobles et comités interprofessionnels dans l'espace Sud-Ouest : quels éléments de structuration du territoire ? Colette Ducourneau, id.



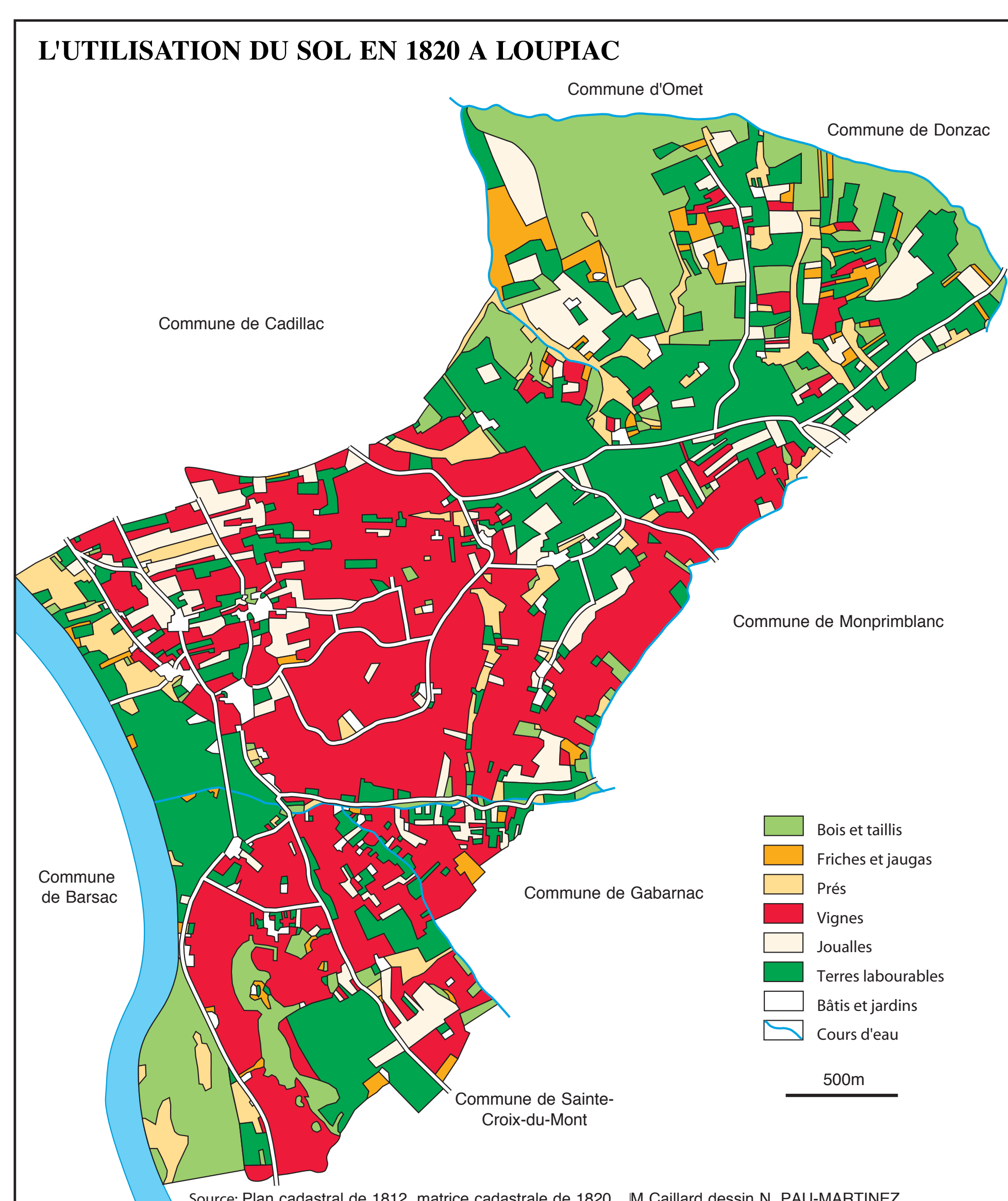
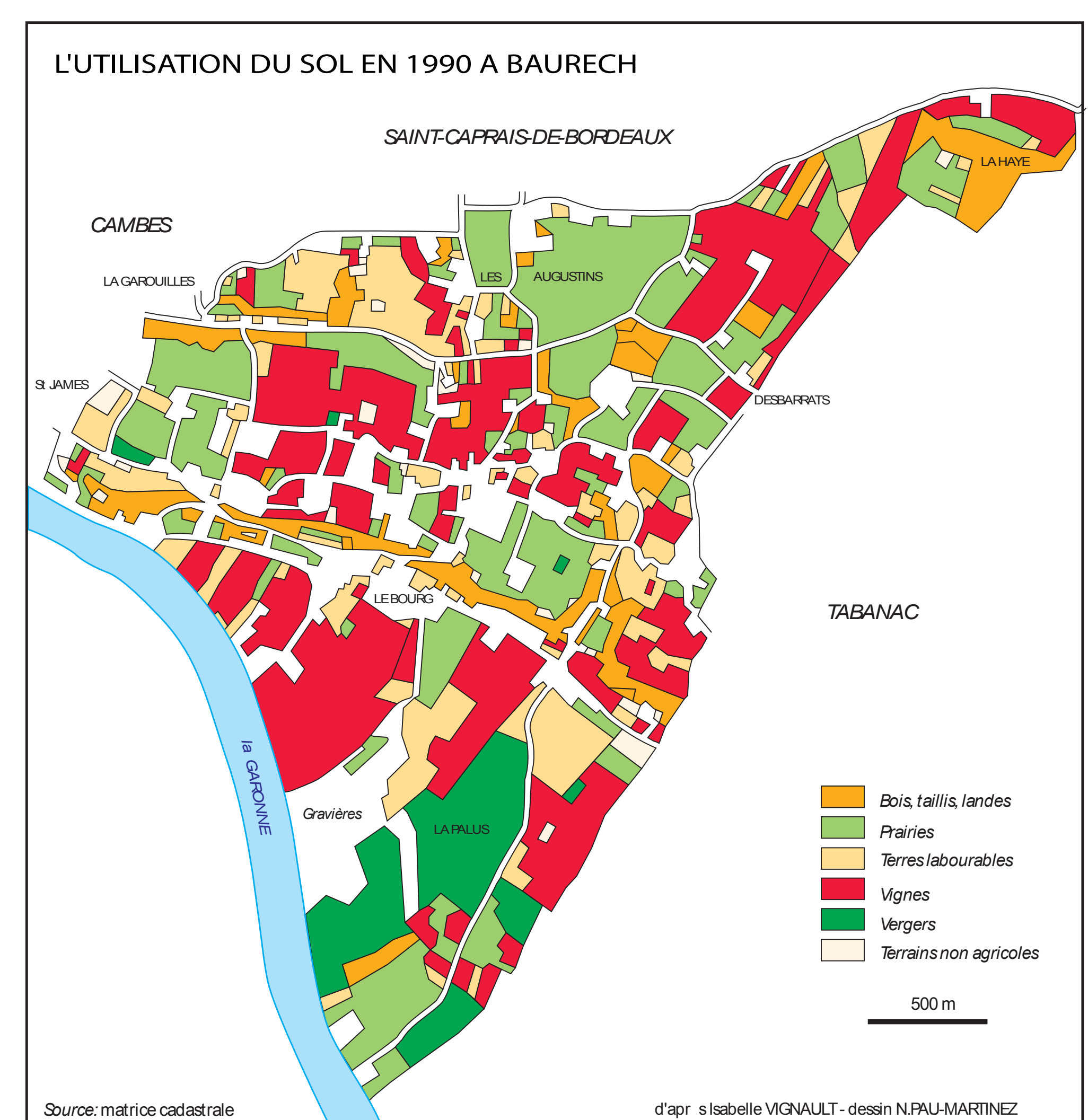
Géographie du vignoble aux XIX^e et XX^e siècles

D'hier à aujourd'hui

L'exploitation systématique des cadastres napoléoniens permet de reconstituer avec précision les paysages agraires du premier dix-neuvième siècle et avec lui de mettre en valeur la place et la localisation de la vigne.



Cartes Isabelle Vigneau,
TER de Géographie,
Bordeaux3



Cartes Mathilde Caillard,
TER de Géographie,
Bordeaux3

